Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
TERRITORIAL DE BASSIN

SAGE Thau-Ingril

Réunion de la CLE
23 juin 2022 | 18h - 21h

Donnons à Thau un avenir responsable

Ordre du jour

18h00 | Accueil des membres de la CLE par son Président – Michel Garcia

18h15 | Retours synthétiques sur les **commissions thématiques** gestion quantitative et milieux aquatiques & ZH – Michel Garcia, Vincent Sabatier et Elise Bourru

Entrée

18h45 | Avis émis par le bureau – Elise Bourru

Avis sur le projet de **ZAC Sainte Catherine à Poussan**

Avis sur le projet de rénovation du **quai du port des Nacelles à Mèze**

19h00 | **Bilan des 6 ans de la CLE** – Elise Bourru

Renouvellement de la CLE à l'automne 2022 – Eric Bousquet, DDTM

Plat

19h30 | **Points divers**

Point d'information sur les grandes études en cours
Suivi d'autres études et travaux
SAGE des enfants
Adoption du SDAGE et du PDM 2022-2027 – DDTM ou DREAL
Point d'avancement du PEP du PAPI
Point d'informations sur l'étude SOCLE pour la GEMAPI – Stéphane Roumeau
Point d'avancement sur le CGITE – Agnès D'Artigues

20h30 | Mot de clôture du Président – Michel Garcia

Dessert

Retour synthétique sur la commission thématique gestion quantitative

La commission thématique en quelques mots

- Président de la commission thématique quantitative : Vincent Sabatier
- Intervenants du projet Dém'eaux Thau : Ariane Blum, Directrice Régionale du BRGM et Michel Séranne, géologue du labo Géosciences Montpellier à l'université de Montpellier
- 37 participants
- Le compte-rendu de la réunion et des échanges sera bientôt disponible en ligne sur le site web du SMBT

Synthèse des présentations

- Géologie et eaux souterraines du pli Ouest de Montpellier

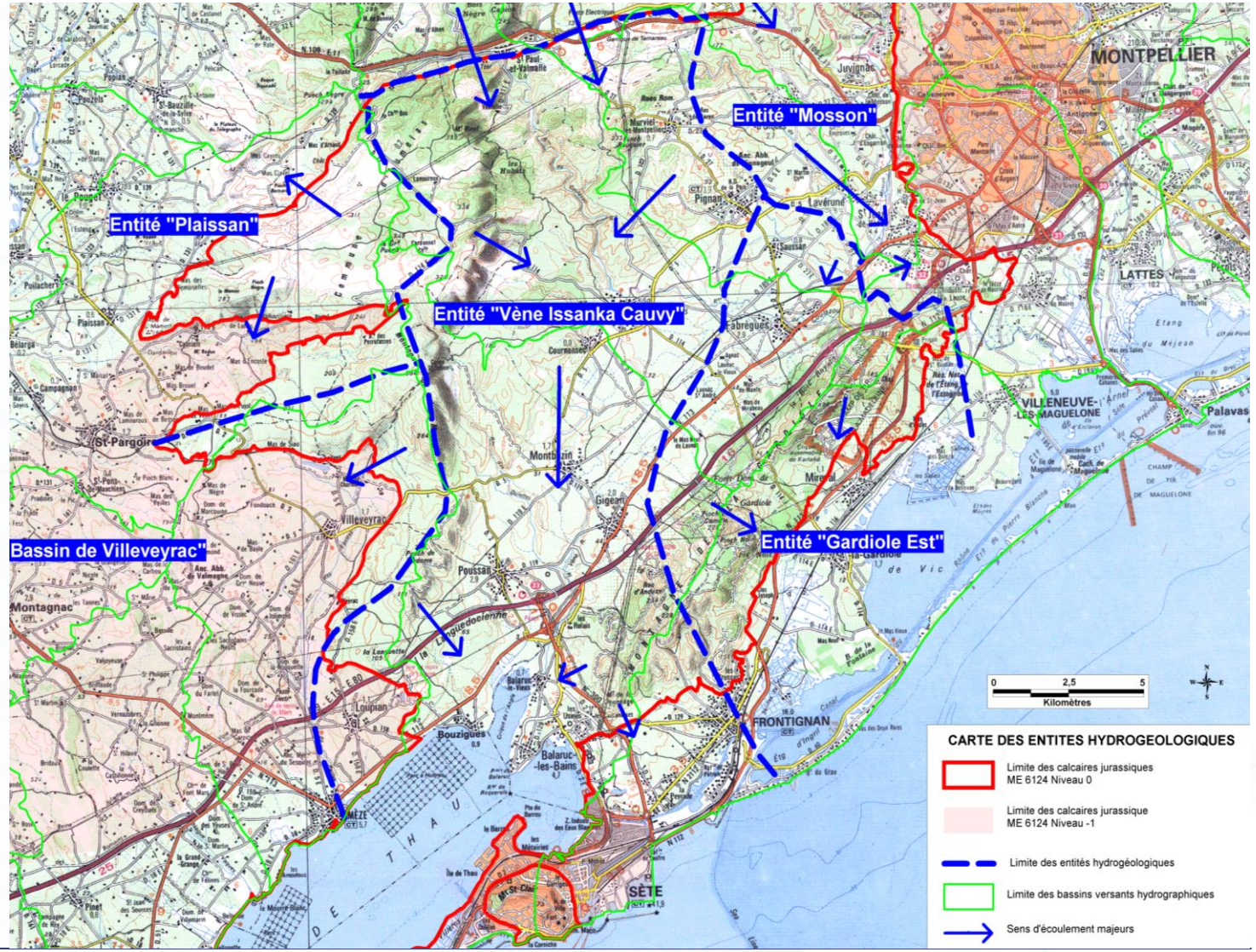

Synthèse des présentations

- Fonctionnement et bilan sur l'inversac de la source de la Vise (28/11/20 au 14/03/22)
- Rappels sur le projet Dem'eaux Thau (2017-22)

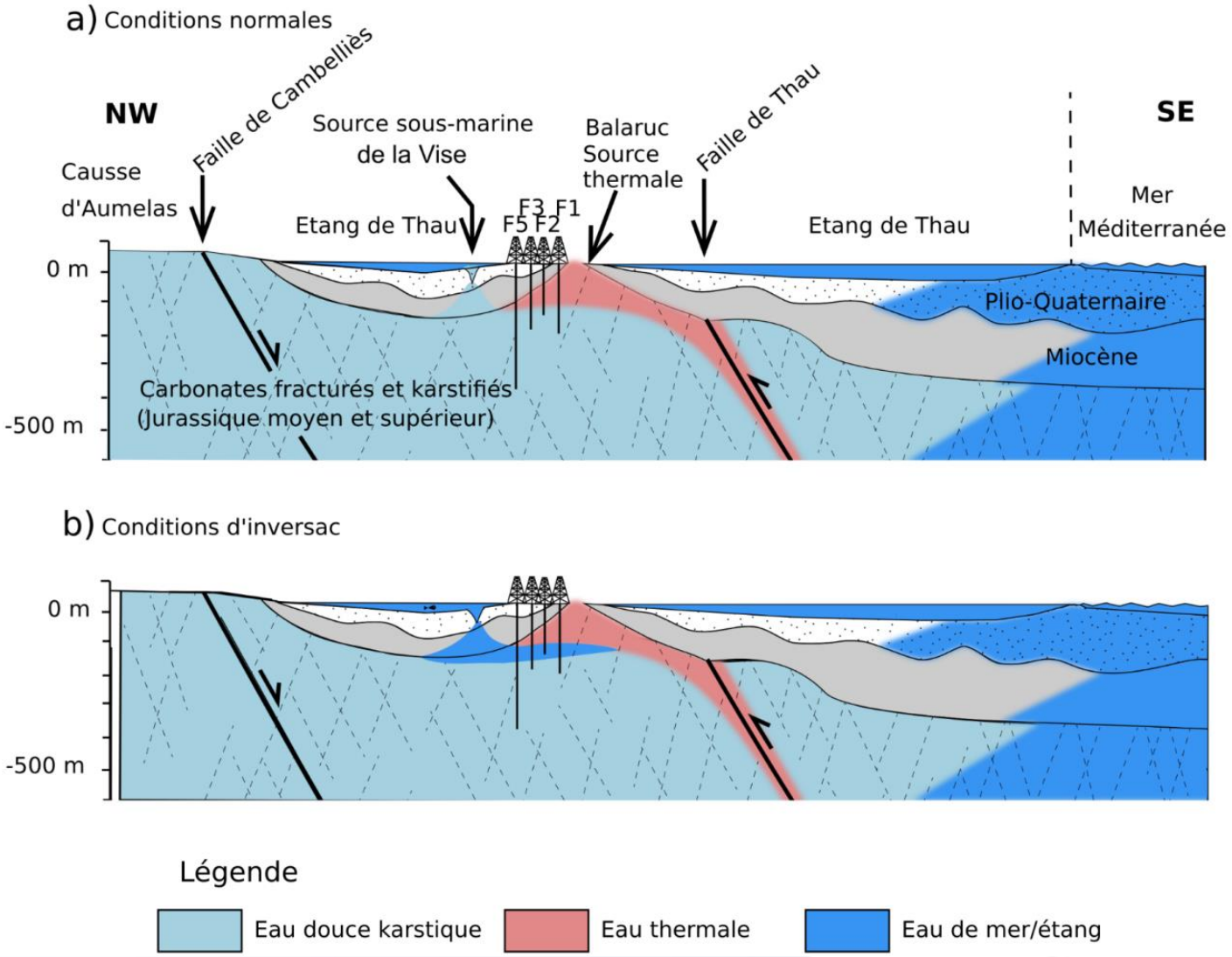

Synthèse des présentations

- Temps de résidence : karst à faible profondeur : 30 ans, eaux thermales à -2000m : 10000 à 50000 ans
- Nouvelles connaissances géologiques
- Modèle hydrogéologique en construction : pour permettre de simuler les écoulements, comprendre les effets des prélèvements et du climat, faire des scénarios futurs

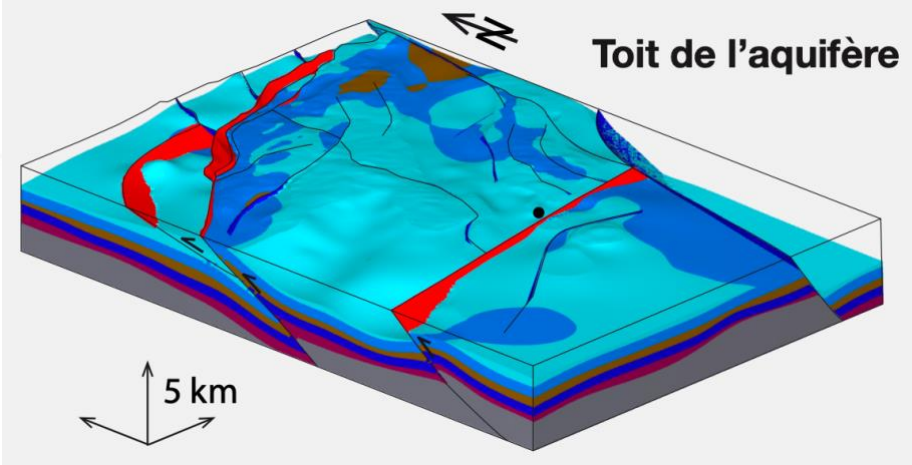

Synthèse des présentations

- Un forage profond exceptionnel à 760m de profondeur
- Des indicateurs en cours de construction pour anticiper de futurs inversacs et leur retour à la normale :
- niveau de la nappe
- niveau de la lagune
- densité des eaux

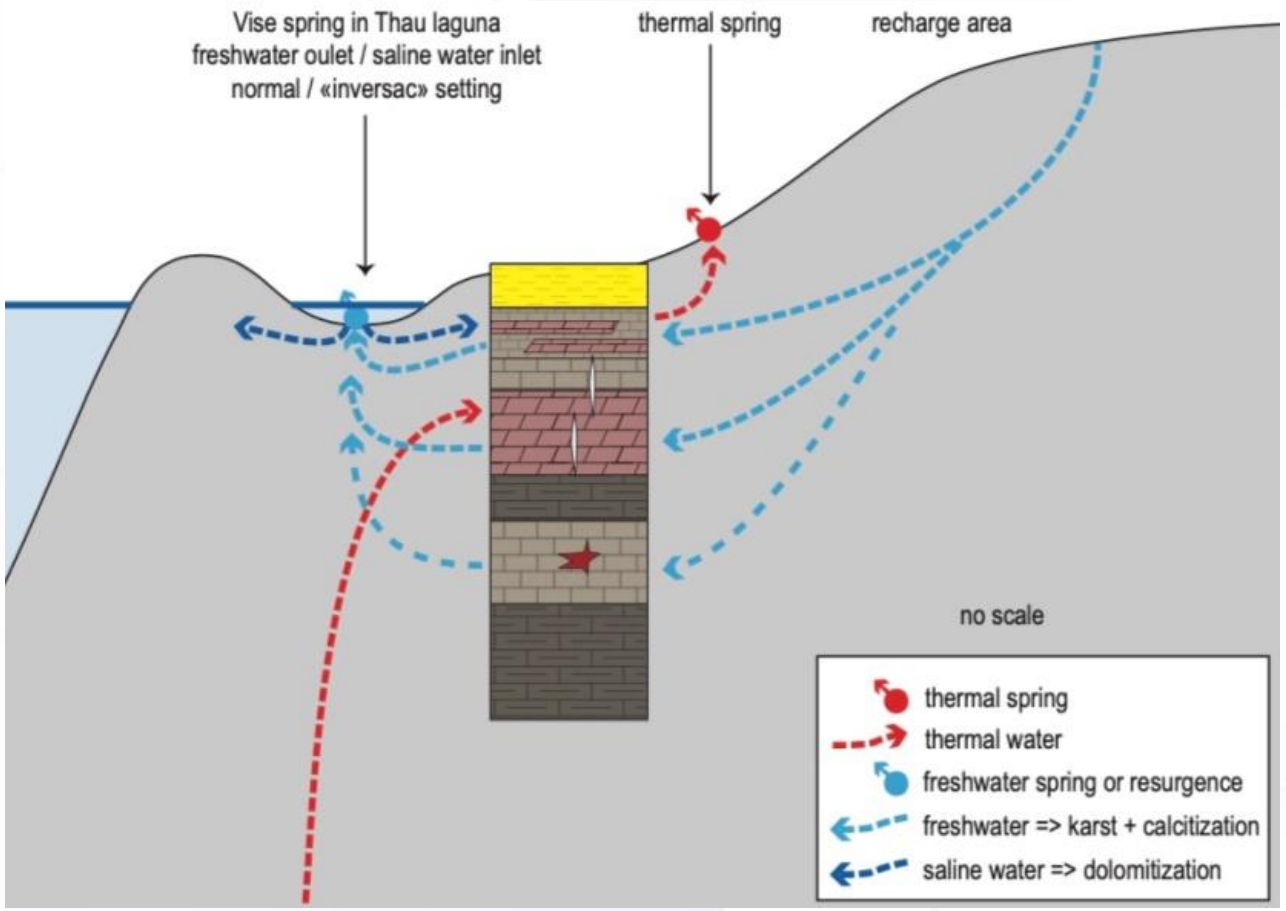

Résumé des échanges

Plusieurs questions sur l'**inversac** et ses impacts sur la salinité de l'étang et de l'aquifère

→ La source de la Vise apporte environ 10% de l'eau douce à la lagune

→ Le phénomène est resté localisé au niveau de la presqu'île de Balaruc-les-Bains, ce qui permet d'envisager de poursuivre l'exploitation de la nappe souterraine sur d'autres secteurs de l'entité hydrogéologique « Aumelas Vène Issanka Cauvy », mais pas à proximité de la source de la Vise

→ La source Cauvy a été abandonnée suite à un précédent inversac

Source de la Roubine à Vic-la-Gardiole → envisager une étude sur son fonctionnement afin de faire face à la salinisation des eaux souterraines à cause de l'intrusion d'eau de mer ?

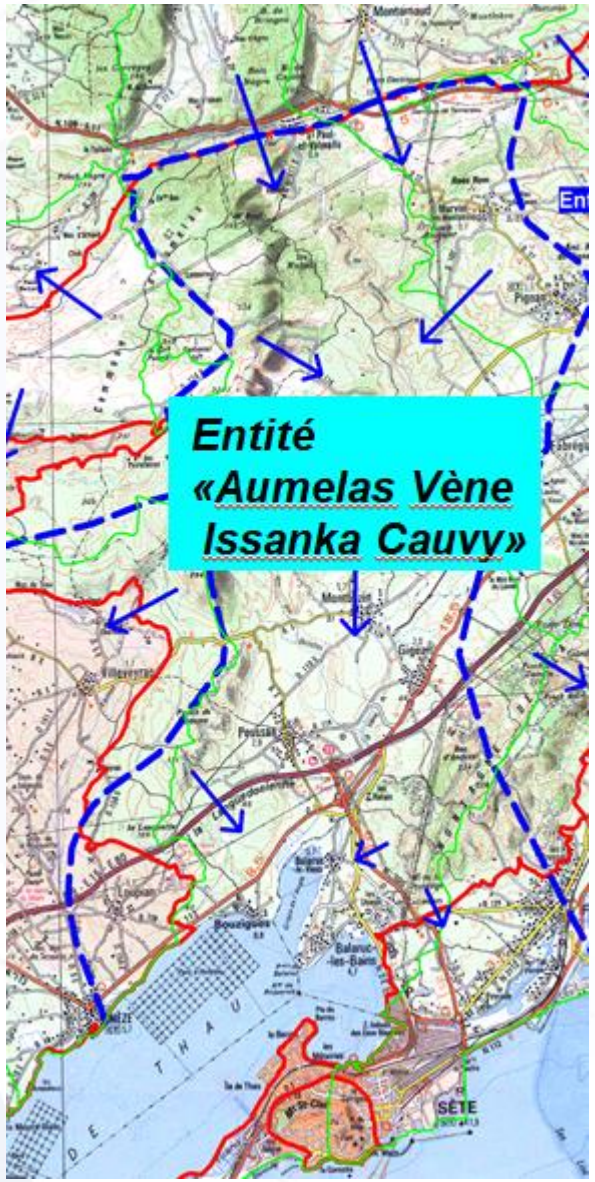

Résumé des échanges

Sur la **gestion de la ressource en eau souterraine**

→ Le projet Dém'eaux Thau a permis de réunir une quantité importante de données et de connaissances pour proposer un outil de gestion de la ressource : des indicateurs sont en cours de réflexion pour faire face à de futurs inversacs

→ Un modèle hydrogéologique permettra de simuler et de comprendre les écoulements d'eau souterrains et de projeter des scénarios futurs

→ Des solutions techniques en cours de réflexion seront présentées à la CLE pour faire face à la survenue de prochains inversacs

→ En plus d'une certaines sobriété à préserver dans les prélèvements en eau, les modèles en cours de construction permettront de savoir quels compartiments du karst utiliser pour alimenter quel usage, et quelles pratiques changer pour préserver la ressource

→ La masse d'eau du pli Ouest appartient à trois BV (Hérault, Lez, Thau) et doit être gérée en bien commun, à l'aide d'un outil ou d'une instance de gestion et de concertation

Retour synthétique sur la commission thématique milieux aquatiques & zones humides

La commission thématique en quelques mots

- Président de la commission thématique quantitative : Michel Garcia
- Intervenante sur l'entretien et la restauration des cours d'eau : Clarisse Marceillac, technicienne rivière au SMBT
- Le compte-rendu de la réunion et des échanges sera bientôt disponible en ligne sur le site web du SMBT
- 15 participants

Une sortie terrain le long de la Vène à Montbazin…

- Les types de cours d'eau
- La ripisylve et sa végétation
- Les services rendus de la ripisylve
- Observation de la biodiversité
- Entretiens autorisés et proscris

Exemples d'entretien des cours d'eau avec mises en situation :

- Dans un embâcle, maintien des branches se décomposant rapidement pour enrichir le sol
- Maintien d'un atterrissement végétalisé pour ralentir les écoulements
- Sécurité : couper branches ou arbres pouvant présenter un danger (effondrement de mur ou de berge, embâcle trop important…)

… puis des échanges en salle

→ Un quizz pour tester les connaissances nouvellement acquises et approfondir le sujet de l'entretien des cours d'eau

→ Un point de parcours sur l'étude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau, qui a démarré début avril 2022

→ Un point d'information sur le dépôt d'une lettre d'intention dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt sur la réduction des déchets provenant des bassins versants

Quizz : question n°1

Mon premier est un nom de meuble.
Mon second creuse sous terre.
Mon tout est l'endroit où coule l'eau de la rivière, je suis ?

*Le **lit mineur** d'un cours d'eau est la zone où les eaux s'écoulent en temps normal. Ce lit est souvent délimité par une ripisylve*
*Lors des épisodes de crue, le cours d'eau sort de son **lit majeur** (par débordement) pour occuper de façon temporaire son lit majeur.*
*La partie du lit majeur, la plus souvent inondée, est appelée **lit moyen**.*

Quizz : question n°2

De manière générale, quelle est la période d'intervention propice à l'entretien d'un cours d'eau ? Pourquoi ?

Type d'intervention :	Ja	Fe	Ma	Av	Ma	Ju	Ju	Ao	Se	Oc	No	De
Abattage												
Débroussaillage/élagage												
Désensablement et/ou désembaclement ponctuel												
Curage												
AssistanceTechnicien rivière :												
Surveillance-veille												
Suivis et relevés												
Conseil												
Sensibilisation												
Préparation de la campagne annuelle												

	Conseillé
	Possible avec communication à l'animateur Natura 2000
	Déconseillé

Attention particulière à la nidification ou à l'hivernation des espèces

Quizz : question n°3

Pouvez-vous placer ces quatre cours d'eau sur une carte ?

- Ruisseau de Nègues-Vaques
- Ruisseau de Valmagne
- Ruisseau de Pallas
- L'Agau

Avis et recommandation émis par le bureau : projet de ZAC Sainte Catherine à Poussan

Projet de ZAC Sainte-Catherine - Poussan

20.2 ha concernés à l'est du centre-ville

Densité : 38 logements / ha

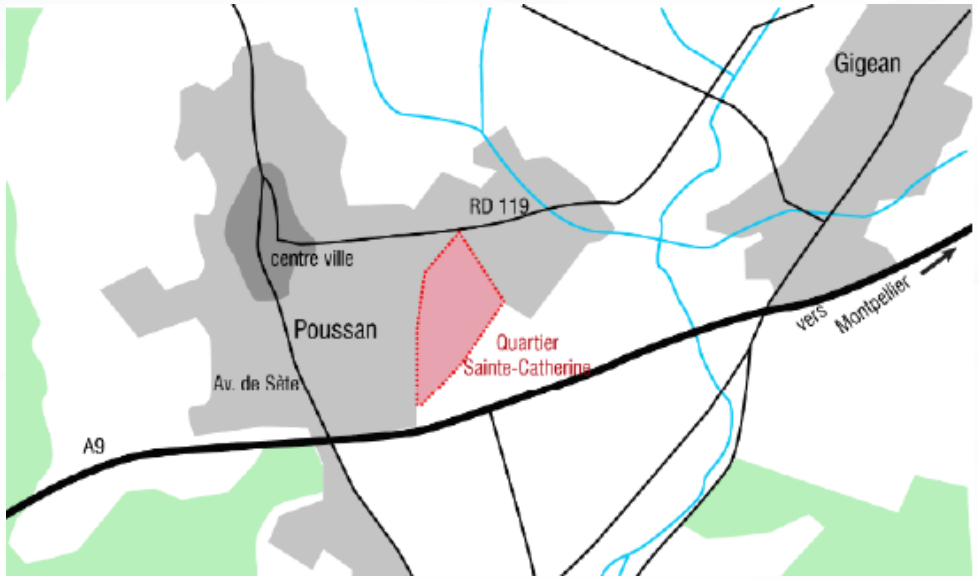

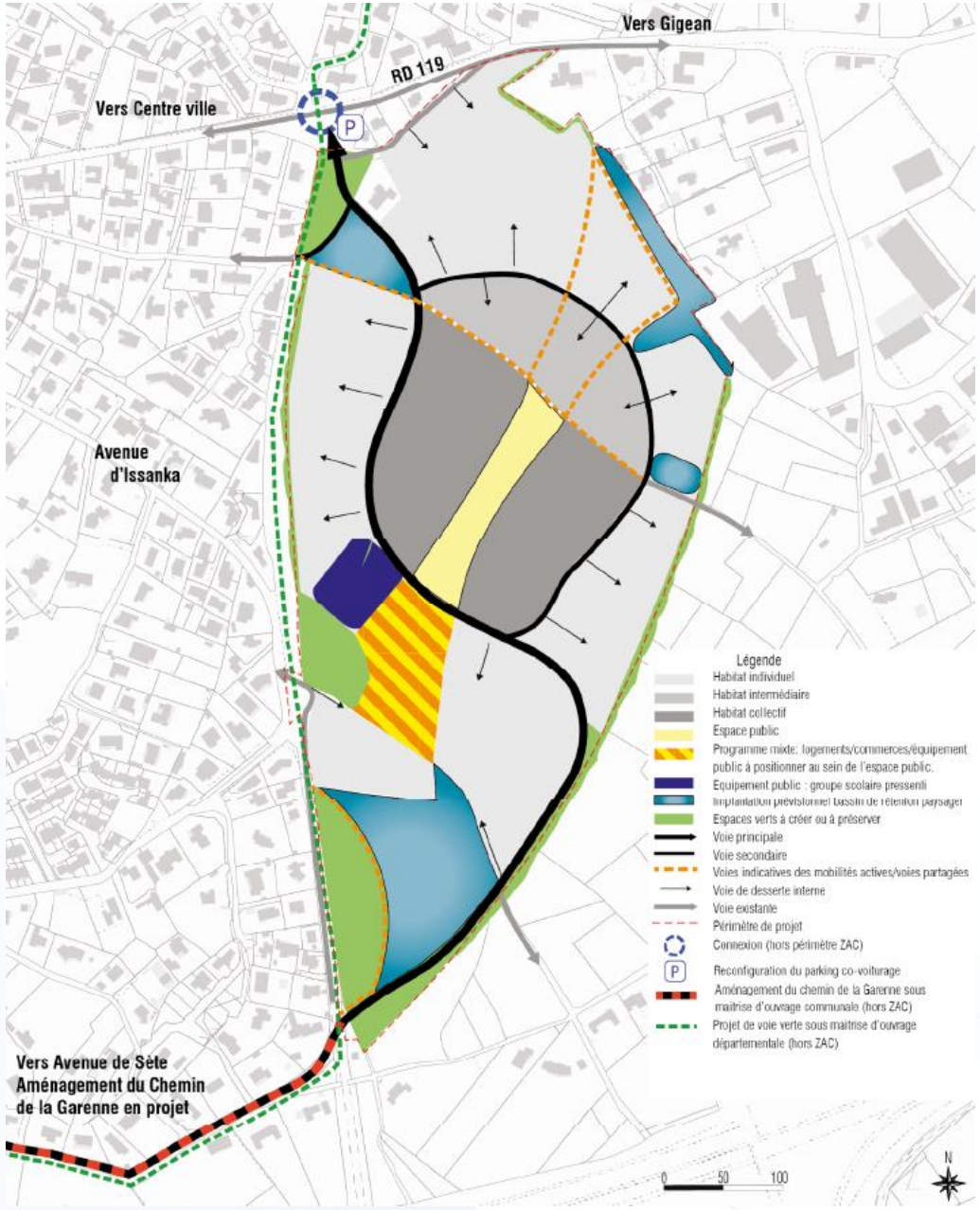

Projet de ZAC Sainte-Catherine - Poussan

→ Avis définitif de la CLE suite aux réponses apportées aux remarques et questions du bureau

- **Eaux souterraines (disposition 25)** → pas d'impact sur les aquifères

- **Eaux pluviales (disposition 3) et assainissement →**

Ruisseau des Condamines conservé pour maintenir la continuité des écoulements

Infrastructures d'assainissement sous-dimensionnées à renforcer chemin de la Garenne

Abattement des MES correspond aux attentes du PAGD

Projet de ZAC Sainte-Catherine - Poussan

- **Cours d'eau (disposition 13) →**

L'analyse hydraulique prend en compte l'intégralité du BV

Une liste d'essences conseillées pour la plantation d'une ripisylve a été transmise

- **Zones humides (disposition 17) →** aucune ZH n'est concernée

Une note a été jointe à l'avis de la CLE avec les remarques du SMBT concernant :

- La biodiversité et Natura 2000
- L'urbanisme

Projet de ZAC Sainte-Catherine - Poussan

Avis émis :

Les réponses apportées ont permis de clarifier plusieurs points abordés dans le premier avis. La CLE confirme l'importance de maintenir la continuité des écoulements, en particulier sur le linéaire de fossés entre le croisement entre le chemin de Marqueval et l'autoroute, et insiste sur l'importance de suivre les recommandations concernant la liste d'essences conseillées pour une ripisylve.

La CLE émet un avis favorable sur ce projet.

Avis et recommandation émis par le bureau : projet de rénovation du quai des Nacelles à Mèze

Projet de renovation du quai du port des Nacelles - Mèze

Projet de la commune de Mèze :

Le quai présente des désordres structurels (tassements, affouillements) et doit être réhabilité.

Solution retenue = reprise totale du quai avec un mur préfabriqué en L après démolition du quai existant

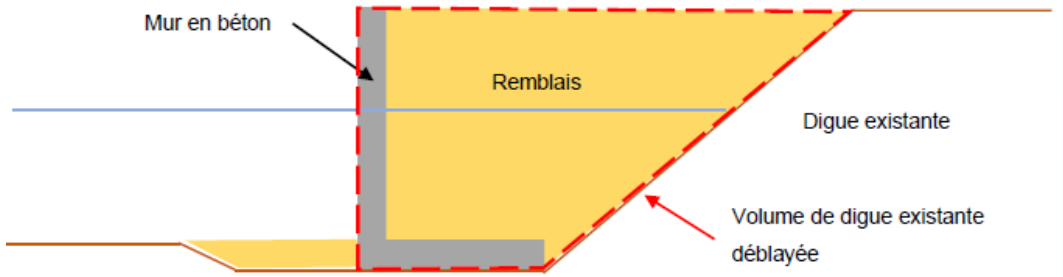

Projet de renovation du quai du port des Nacelles - Mèze

Disposition 19 « orienter les aménagements littoraux vers la préservation et l'amélioration de la biodiversité marine »

En phase travaux, risques liés à la turbidité avec la mise en suspension de MES dans la colonne d'eau (polluants, baisse de la photosynthèse, eutrophisation)

Solution proposée : rideau anti-MES réduisant les MES de 80 à 90%

Question et remarques de la CLE :

- Le rideau anti-MES est-il efficace vis-à-vis des contaminants ?
- Deux rideaux anti-MES permettraient de réduire advantage les MES et d'avoir plus de sécurité en cas de déchirure d'un des deux rideaux
- Si aucun bateau ne reste dans la zone, une structure de type batardeau pourrait être installée à la place d'un rideau anti-MES

Projet de renovation du quai du port des Nacelles - Mèze

Avis émis :

La CLE s'interroge sur la possibilité d'accroître la protection des espaces aquatiques en dehors de la zone de travaux, et souhaite faire des propositions. Le rideau anti-MES est-il également efficace vis-à-vis des contaminants ? Il pourrait être envisagé d'installer deux rideaux anti-MES afin d'une part de réduire davantage le passage des MES, et d'autre part d'avoir un rideau de sécurité en cas de déchirure de l'un d'eux. Si aucun bateau ne reste dans la zone, une structure solide de type batardeau pourrait être installée afin d'isoler complètement le port.

La CLE demande que le SMBT soit destinataire des alertes de dépassement des valeurs-seuils de turbidité via SMS sur mobile.

Enfin, le maître d'œuvre évitera de réaliser les travaux entre le printemps et l'été afin de préserver les habitats et la biodiversité marine.

La CLE émet un avis favorable.

Avis de la CLE

Tous les avis sont mis en ligne sur le site web du SMBT sur la page du SAGE, dans la partie comptes rendus des bureaux et des CLE :

https://www.smbt.fr/outil/sage/

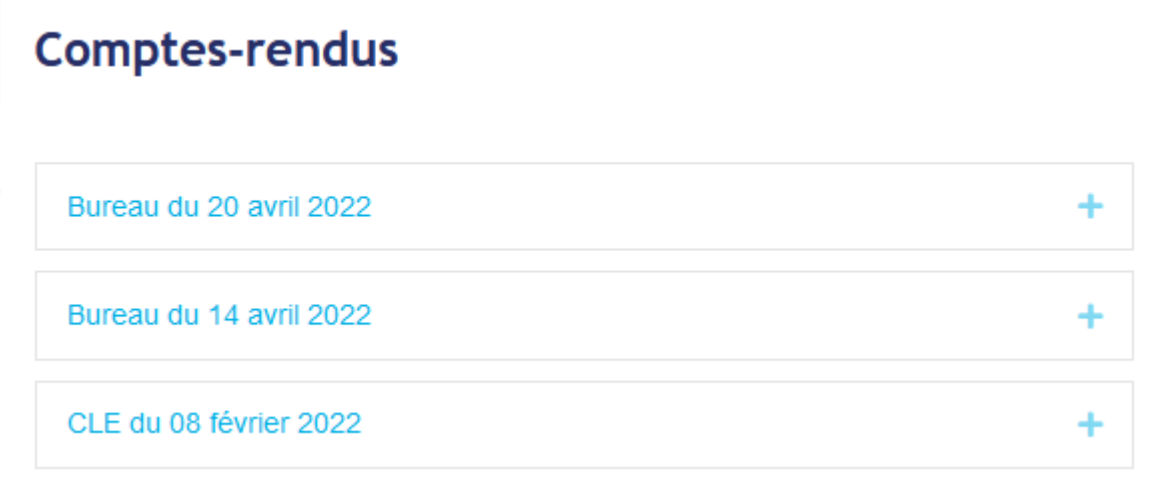

Bilan des 6 ans de la CLE

Rétrospective de la vie du SAGE sur les 6 dernières années

Une CLE dont l'objectif principal était d'approuver le SAGE et ses documents :

- **le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable)**
- **le règlement**
- **l'atlas cartographique**

Présidences et animation de la CLE

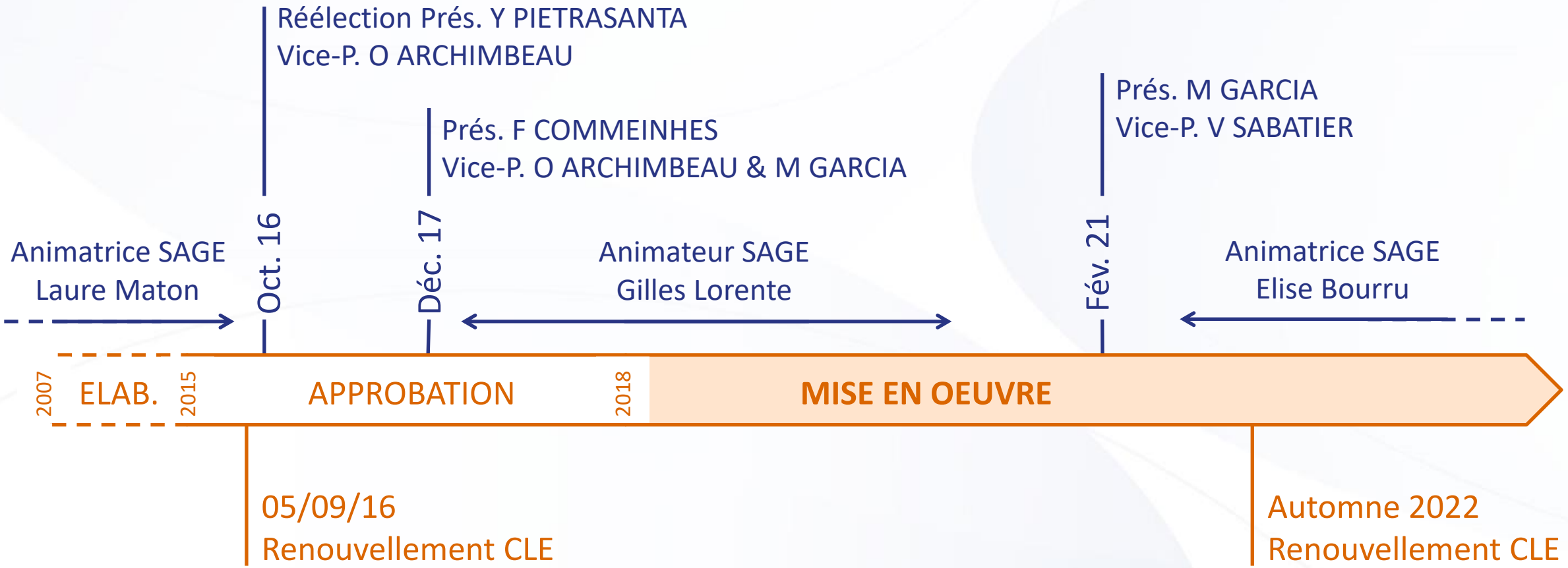

Une CLE, des collèges

Règles de répartition des collèges :

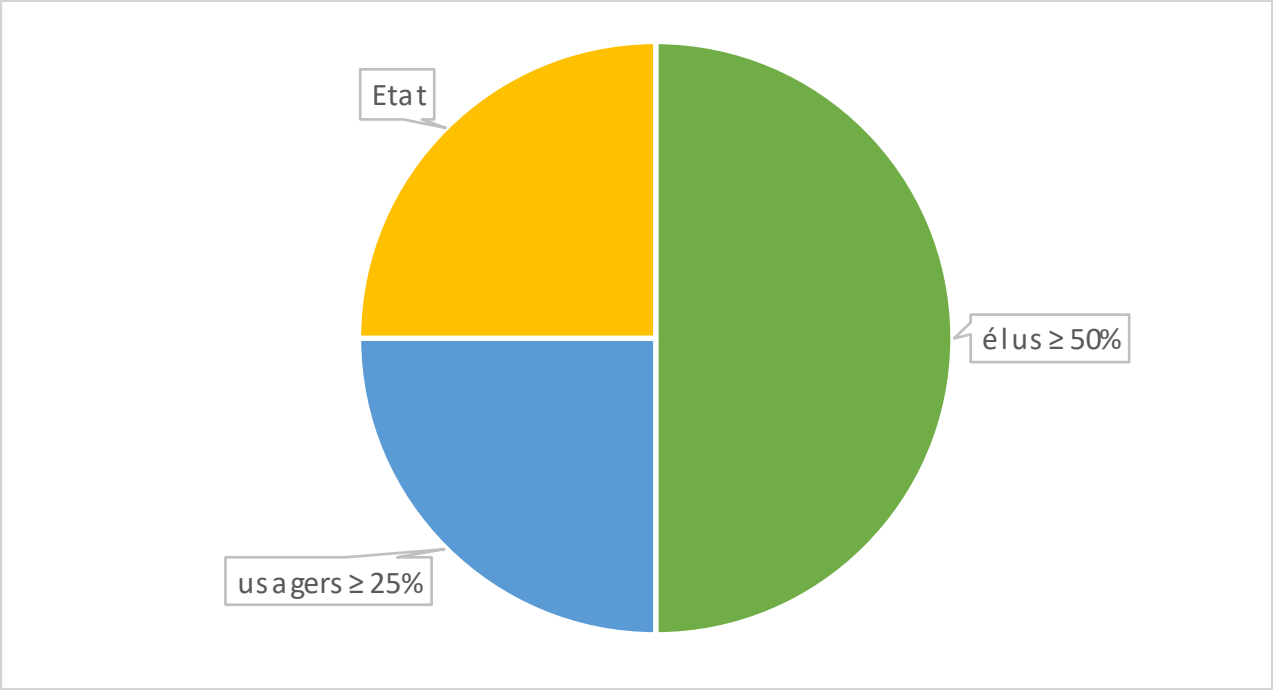

Répartition des sièges dans la CLE du SAGE Thau-Ingril :

Élus : 28 représentants
Usagers : 15 représentants
Etat : 5 représentants

Des rendez-vous réguliers depuis l'approbation du SAGE

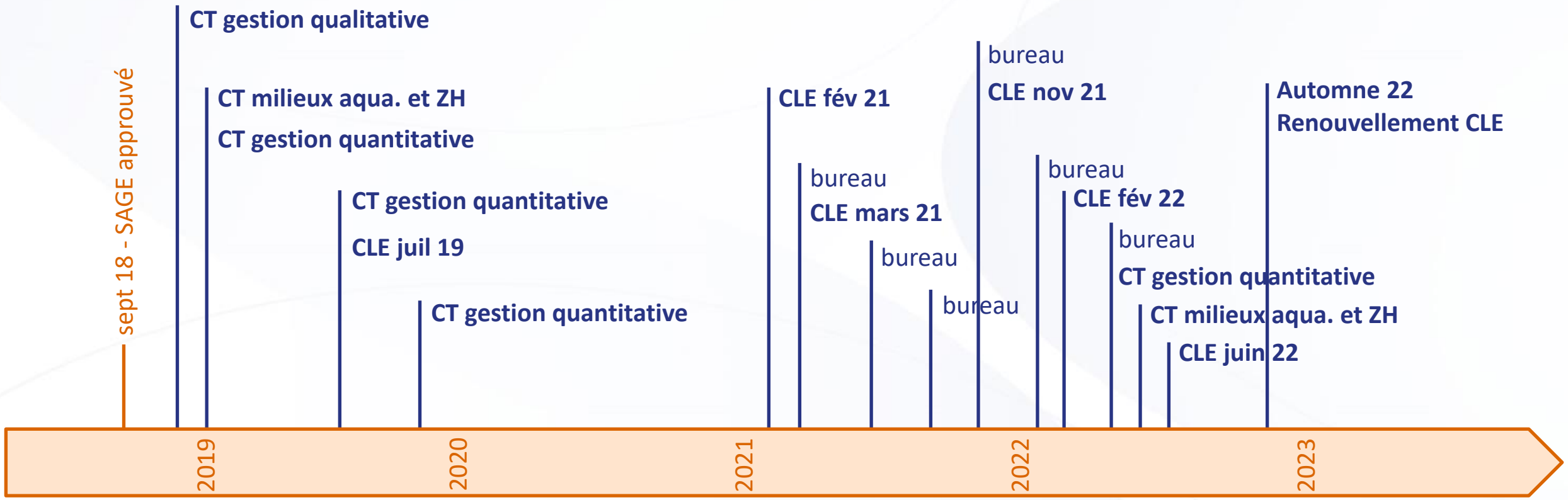

Les avis émis

En CLE

Juillet 2019

- Avis sur la reconnaissance du SMETA en EPTB

Mars 2021

- Validation du bilan du CGITT
- Avis sur le CGITE

règlement de la CLE : “le rôle du bureau est d’examiner les dossiers, d’émettre des avis et de prendre des décisions dont il rend compte à la CLE”

En bureau

Juin 2021

- Avis sur le champ captant Issanka
- Avis sur le SDAGE & le PDM 2022-2027

Septembre 2021

- Avis sur la mise à 2x2 voies de la RD600

Janvier 2022

- Avis dans l’enquête publique sur la LNMP

Avril 2022

- Avis sur la ZAC Ste Catherine – Poussan
- Avis sur la renovation d’un quai - Mèze

Le Syndicat Mixte du bassin de Thau, structure animatrice du SAGE

La CLE n’a ni moyens financiers, ni capacité juridique → elle confie l’animation et la mise en œuvre du SAGE au Syndicat Mixte du bassin de Thau

Le SMBT = une équipe de 17 personnes aux compétences très diversifiées et complémentaires pour répondre aux diverses sollicitations, assurer la mise en oeuvre de projets, pour une action globale dépassant les compétences de la CLE et permettant une vision intégrée des préoccupations du SAGE parmi les différents enjeux du territoire

Les chargés de mission SCoT, hydraulique et Natura 2000 s’associent par exemple régulièrement pour donner des éléments supplémentaires lorsqu’un projet est analysé pour avis

Des études et projets emblématiques

Plan de réduction des rejets (respect des Flux Admissibles Microbiens par temps de pluie)

Dém'eaux Thau + suivi inversac 2020-22 → Suites du projet : indicateurs de suivi

Diag. Hydromorpho. des cours d'eau → Mise en œuvre du programme d'actions

Plan de gestion Stratégique des ZH → Mise en œuvre du plan d'actions

Étude besoins ressources → Plan de sécurisation

2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026

Pour 2022 - 2028, quels grands chantiers ?

Poursuite des grandes études stratégiques puis de leurs phases opérationnelles à l'échelle du BV

Révision ou modification* du SAGE
= mise en compatibilité avec le SDAGE

Construction de l'inter-SAGE

Suivi et lien avec la GEMAPI par la CLE sur le périmètre du SAGE

2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028

Adoption du SDAGE
RMC + PDM 2022-2027

**plus léger que la révision : pas de changement des objectifs, mise en compatibilité ou ajustements uniquement*

Points divers

Points divers

Point d’information sur les études en cours

Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

Pourquoi ? Pour étudier la physique du cours d'eau, qui conditionne son fonctionnement (relatif à la qualité de l'eau, aux crues, à la biodiversité, etc.), et restaurer les cours d'eau qui le nécessitent

Calendrier : début avril 2022 à fin avril 2023

Phase 1 en cours → état des lieux avec biblio, enquêtes acteurs et repérage terrain

Prestataires : Aquascop et Georives

Coût de l'étude : 91 200 € TTC

Diagnostic hydromorphologique des cours d'eau

Phase 1 en cours : 250 km de cours d'eau sont prospectés

Objectif = connaître le fonctionnement et le contexte général (pressions, occupation du sol) des cours d'eau

Trois thématiques étudiées :

- Hydraulique (hauteur, largeur, pentes)
- Sédiments (érosion, granulométrie)
- Milieu (connexion rivière/ripisylve/plaine)

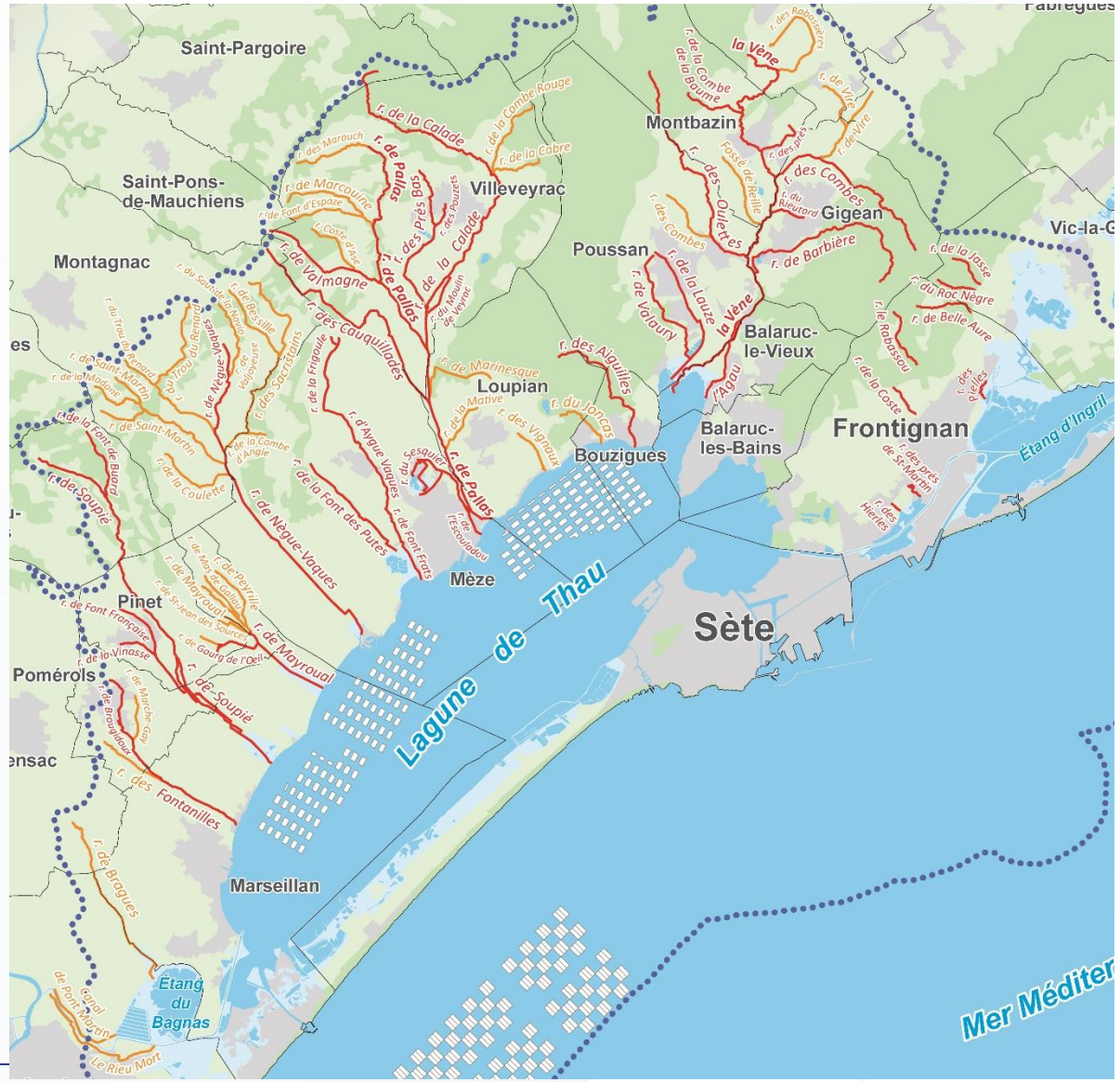

Diagnostic hydromorphologique des cours d’eau

Quand la CLE ou la commission thématique milieux aquatiques et zones humides seront sollicitées ?

- Présentation du diagnostic : fiches de synthèse et cartes mettant en évidence les tronçons qui fonctionnent/dysfonctionnent sur plusieurs thématiques
- Présentation du plan de gestion stratégique et du programme d’actions : actions types à mettre en œuvre + calendrier + coût estimatif des opérations
- Présentation des avant-projets pour 4 sites : techniques d’aménagement, contraintes à prendre en compte lors des travaux
- Présentation finale de l’ensemble du travail réalisé avant une réunion publique

Plan de gestion stratégique des zones humides

Pourquoi ? Mieux connaître les ZH du territoire, notamment les plus petites, puis les préserver ou les restaurer

Prestataire : ECOVIA

Calendrier : 2 ans à partir de 2022

Coût de l'étude : 105 000 € TTC prévisionnel dont 42 780 € pour l'ensemble des phases sauf les prospections de terrain

Plan de gestion stratégique des zones humides

Quand la CLE ou la commission thématique (CT) milieux aquatiques et zones humides seront sollicitées ?

- La CT participera aux phases de concertation : des ateliers sur cartes à propos des enjeux, et des ateliers pour proposer un plan de gestion stratégique
- La CLE validera la phase 6 (objectifs du plan de gestion stratégique issus du travail sur carte sur les enjeux) et la phase 7 (plan d'actions)

Etude besoins ressources

Pourquoi ? Pour sécuriser l'accès à l'eau douce pour l'ensemble des usages du périmètre du SAGE Thau-Ingril

Calendrier :

- Fin 2021 à début 2022 → rédaction et validation d'une première trame du CCTP
- Printemps-été 2022 → validations internes AERMC
- Automne 2022 → validation du CCTP en COTECH
- Début 2023 → démarrage de l'étude

Points divers

Suivi d’autres études et travaux en cours

Suivi d’autres études ou travaux

- Rédaction du CCTP pour une **étude hydraulique** sur le ruisseau de **Glauzugues à Marseillan** : problématique inondation + restauration de cours d’eau + ZH

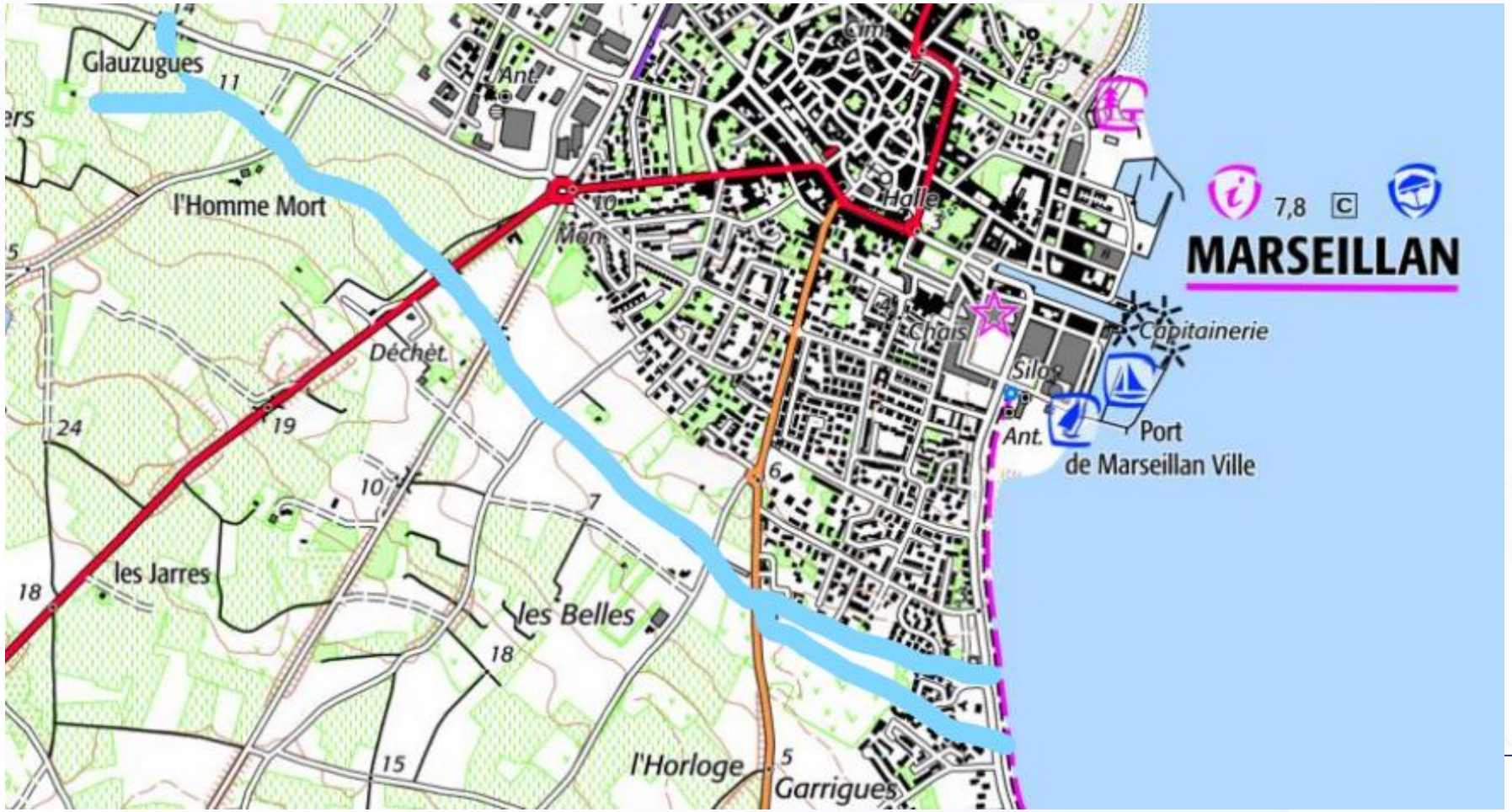

Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Suivi d’autres études ou travaux

- Travaux de **restauration** d’un tronçon de la **Vène à Montbazin**

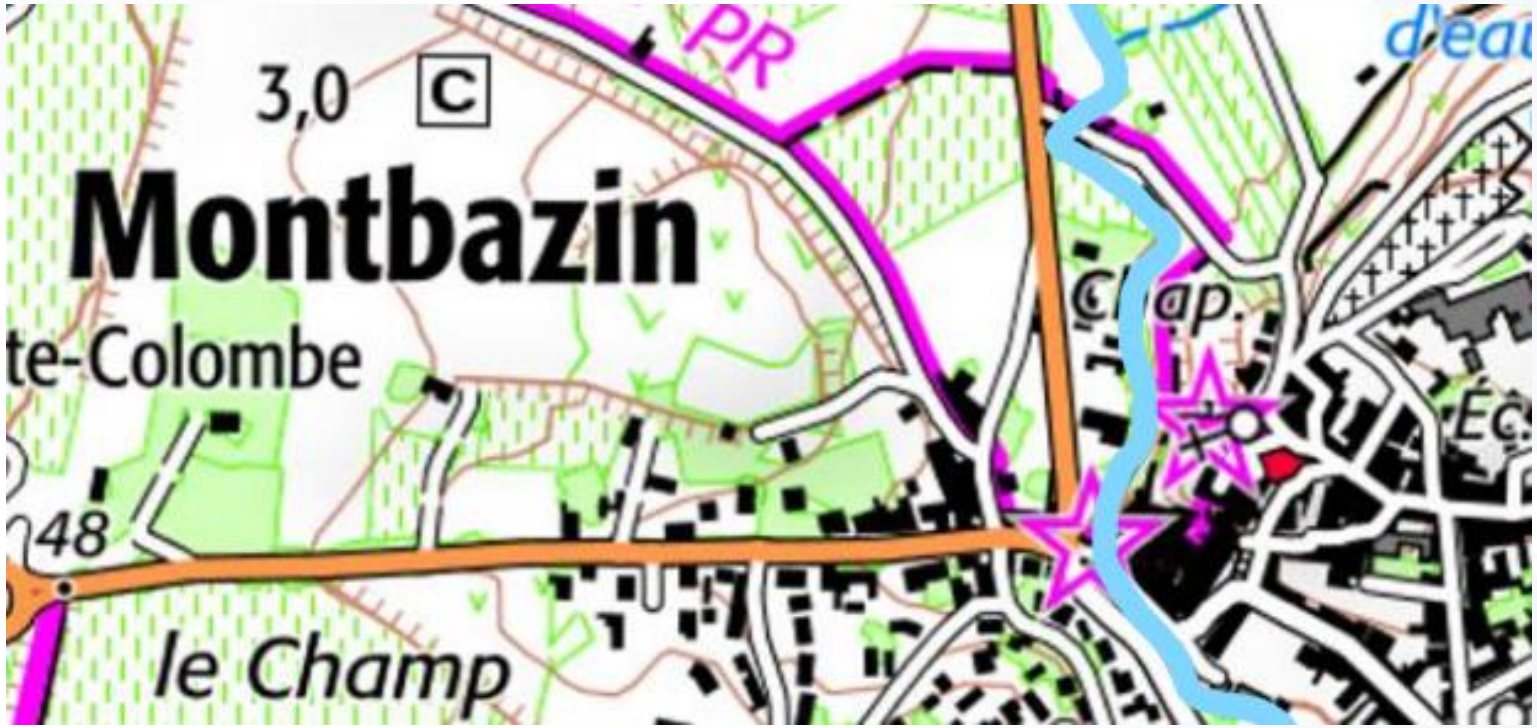

Suivi d’autres études ou travaux

- **Restauration de la connexion du ruisseau de Barbière à la Vène** dans le cadre du projet d’extension de la ZAE l’Embosque sur la commune de **Gigean**

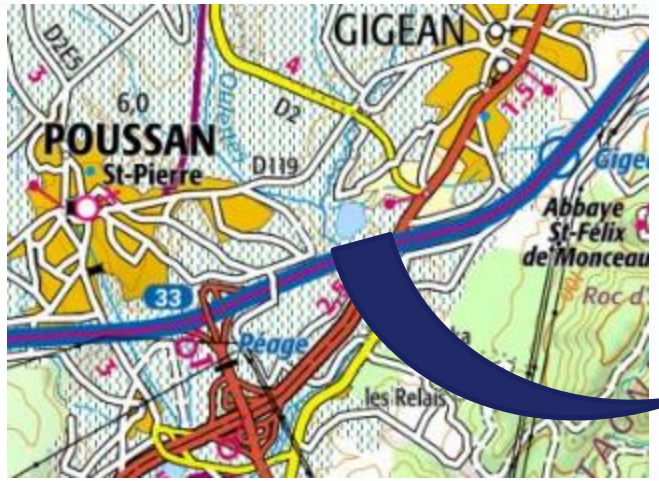

Suivi d’autres études ou travaux

- **Espèces végétales exotiques envahissantes** : l’Adena prospecte actuellement plusieurs cours d’eau du territoire pour identifier quelles espèces sont présentes et où : s’en suivront un plan d’actions de lutte et de restauration, et un plan d’actions de sensibilisation

- Dépôt d’une **note d’intention** pour répondre à l’AMI de la Région sur la **réduction des déchets provenant des bassins versants** : montage du projet et démarrage en 2023 si la note d’intention est retenue

Points divers

Le SAGE des enfants

Le SAGE des enfants

Un projet pédagogique qui existe depuis 2008 pour faire comprendre aux élèves les enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés à l'eau

Initié par le CPIE, ce programme bénéficie de l'appui du SMBT

Cette année, 6 classes de primaire (de Gigean, Agde et Loupian) ont suivi ce programme qui représente 7 séances, dont des visites de terrain et des rencontres avec des professionnels

La restitution du travail effectué dans l'année est un moment important pour les enfants et a lieu devant des élus, des techniciens, des enseignants et des parents d'élèves

Le SAGE des enfants

Points divers

Point d’avancement sur le Programme d’Etudes Préalables (PEP) du PAPI

Point d’avancement sur le Programme d’Etudes Préalables (PEP) du PAPI

PAPI = Programme d’Actions et de Prévention des Inondations → outil de gestion globale des risques inondation sur le territoire

Il décline la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) en mise en œuvre opérationnelle

Structure porteuse : SMBT

Le comité de pilotage informe la CLE de l’avancement du PEP/PAPI

Point d'avancement sur le Programme d'Etudes Préalables (PEP) du PAPI

Le PEP permet de financer des études, et le PAPI complet permettra dans un second temps de financier des travaux, sur les items suivants :

Point d’avancement sur le Programme d’Etudes Préalables (PEP) du PAPI

Le **dossier PEP est actuellement en cours d’instruction** par les services de la DREAL

Il concerne 29 actions portées par 7 maîtres d’ouvrage différents : Balaruc-les-Bains, Marseillan, Mèze, Pinet, service maritime de la Région, SAM, SMBT

Montant prévisionnel total = 2.76 M€

Point d’avancement sur le Programme d’Etudes Préalables (PEP) du PAPI

Calendrier :

- fin de l’instruction du dossier PEP en juillet
- demande de subventions auprès de la DDTM, la Région et le CD34 en septembre
- début de la mise en œuvre du programme dès l’été 2022 : élaboration des CCTP et consultation des entreprises

De 2022 à 2024 : réalisation du programme d’actions du PEP

De 2025 à 2031 : mise en œuvre du PAPI complet (travaux)

Points divers

Adoption du SDAGE et du PDM 2022-2027

PRÉFET
COORDONNATEUR DE BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

comité de bassin rhône méditerranée

SAUVONS L'EAU !

Un projet élaboré sur plus de 2 ans en étroite concertation avec les acteurs
Approuvé à l'unanimité par le Comité de Bassin le 18/03/22

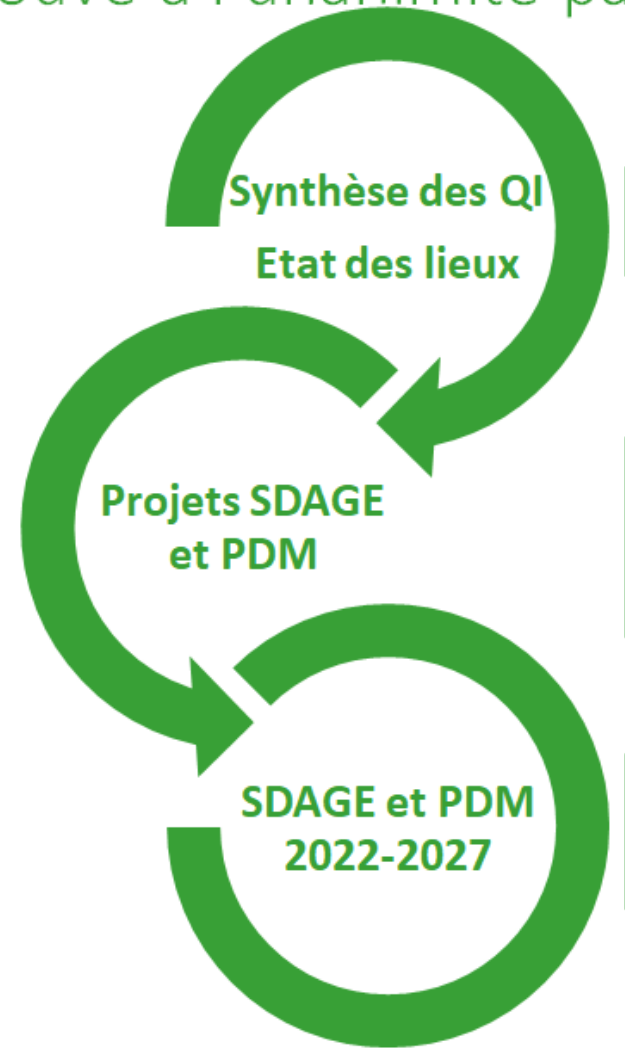

Concertation technique RNAOE Consultation sur les QI	2019
Réunions locales PDM Groupes de concertation politique Commissions géographiques Concertation en instances de bassin	2020 2021
Consultation SDAGE et PDM Commissions géographiques Concertation en instances de bassin	2022

comité de bassin rhône méditerranée

Le SDAGE 2022-2027 dans la continuité du SDAGE 2016-2021

- Les orientations fondamentales et dispositions du SDAGE 2016-2021 toujours d'actualité et appropriées par les acteurs

- Actualisation ciblée sur **3 enjeux majeurs** identifiés par le Comité de bassin, objets d'une concertation politique :
  - Gestion équilibrée de la ressource en eau dans le contexte de changement climatique
  - Lutte contre les pollutions par les substances dangereuses
  - Restauration des cours d'eau, en lien avec la réduction de l'aléa d'inondation

Les principales évolutions du SDAGE 2022-2027

- Renforcer **l'adaptation au changement climatique**
- Renforcer la **concertation,** la **gouvernance locale** de l'eau et la **participation citoyenne**
- Rechercher une **plus grande efficacité** pour l'atteinte du bon état
  - Approches intégrées, privilégiant des actions coût/efficaces (milieux/substances)
  - Suivi / évaluation des plans d'actions (captages prioritaires / PGRE)

- Renforcer et faciliter la **prise en compte** des objectifs **de la politique de l'eau** dans les projets et **l'aménagement du territoire**, insister sur la **séquence éviter, réduire, compenser**

Les principales évolutions suite à la consultation

- 306 avis des assemblées et 1 431 questionnaires du public reçus
  - Une adhésion globale aux objectifs et principes du SDAGE

- **Quelques évolutions de rédaction** des orientations fondamentales, notamment :
  - Equilibre sur le niveau de prescription vis-à-vis des SAGE : adaptation au contexte local et définition par les acteurs du territoire (concertation menée par la CLE)
  - Enjeu de cohérence renforcé dans la rédaction entre eau et aménagement du territoire
  - Précision du cadre d'application de l'impératif de non-dégradation des milieux aquatiques
  - Prise en compte des évolutions réglementaires, notamment loi « climat et résilience »
  - Renforcement de l'enjeu de bonne articulation entre les objectifs de développement des énergies renouvelables, auxquels contribue l'hydroélectricité, et les objectifs de la DCE

- Mise à jour du PDM : **modification de 8% des mesures** (ajouts, suppressions, remplacements, corrections…)

Les objectifs du SDAGE 2022-2027

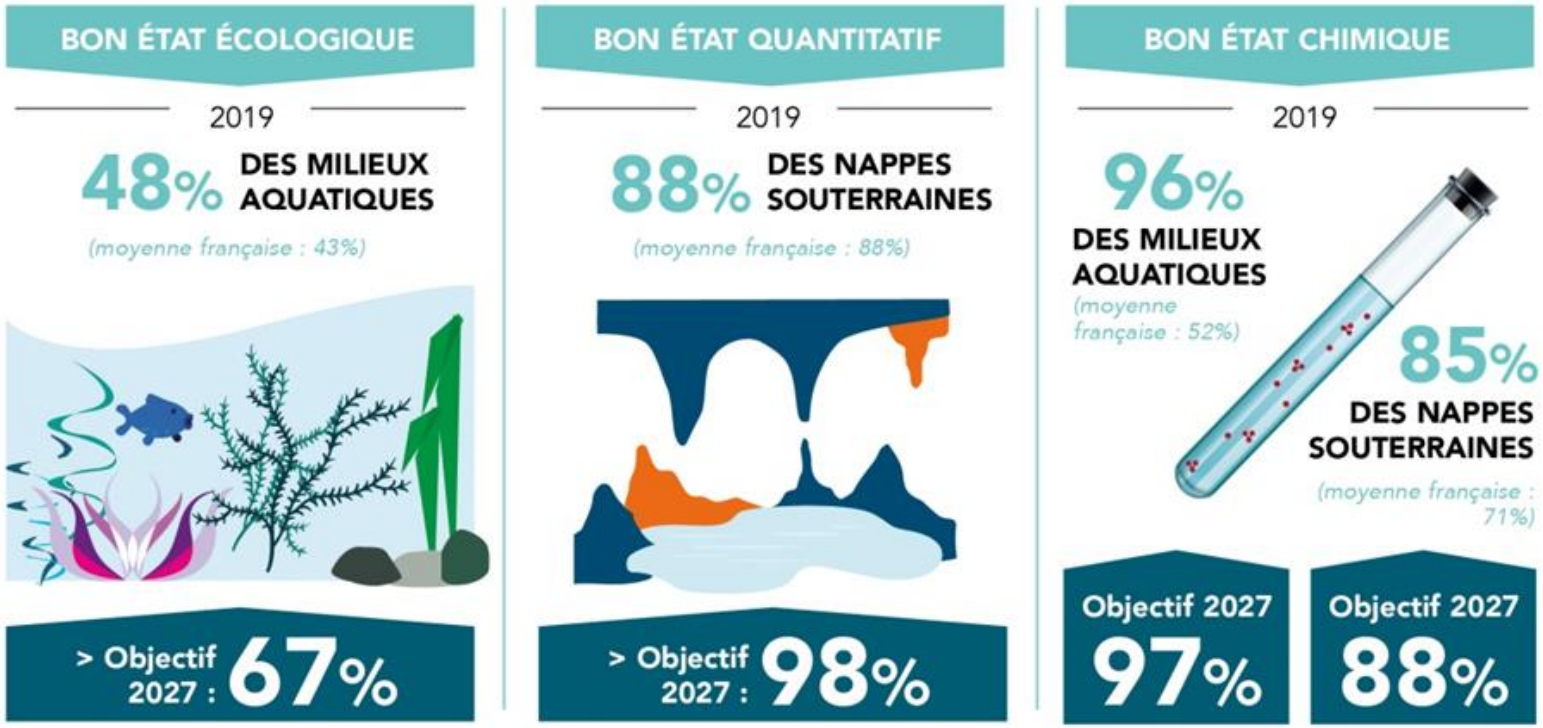

- Pour les masses d'eau qui ont un **objectif moins strict** que le bon état en 2027, **l'objectif reste le bon état à terme**, par la mise en œuvre d'actions sur la période 2022-2027 et le(s) cycle(s) suivant(s)

comité de bassin rhône méditerranée

Accès aux documents et données

- Les documents et données techniques accessibles sur :

www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

- Une diffusion des documents papier en juin
- Un outil cartographique pour visualiser les données

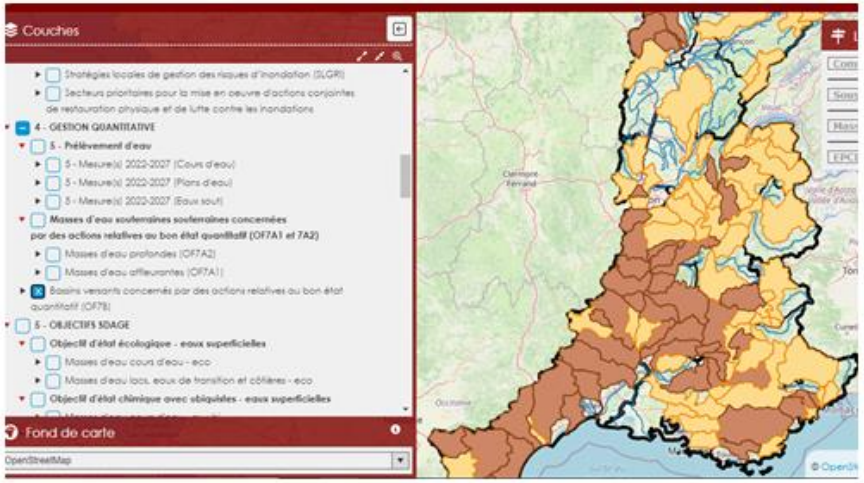

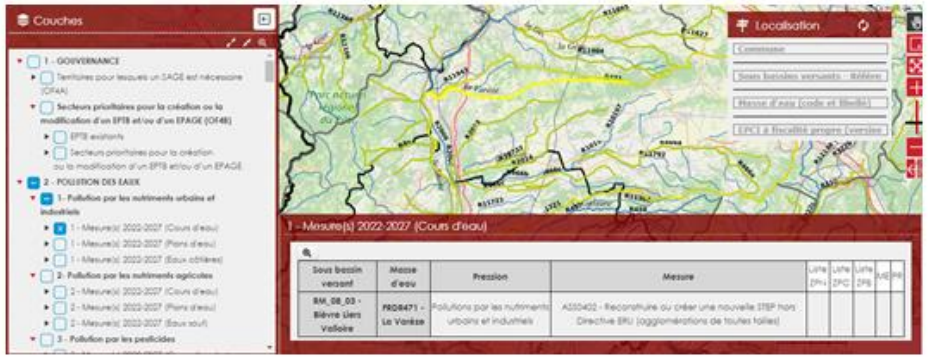

Gard Côtiers Ouest : un programme de mesure ambitieux et multithématique

- Une priorité : Rendre les milieux aquatiques plus résilients en activant tous les leviers pour progresser vers le bon état (1750 mesures)

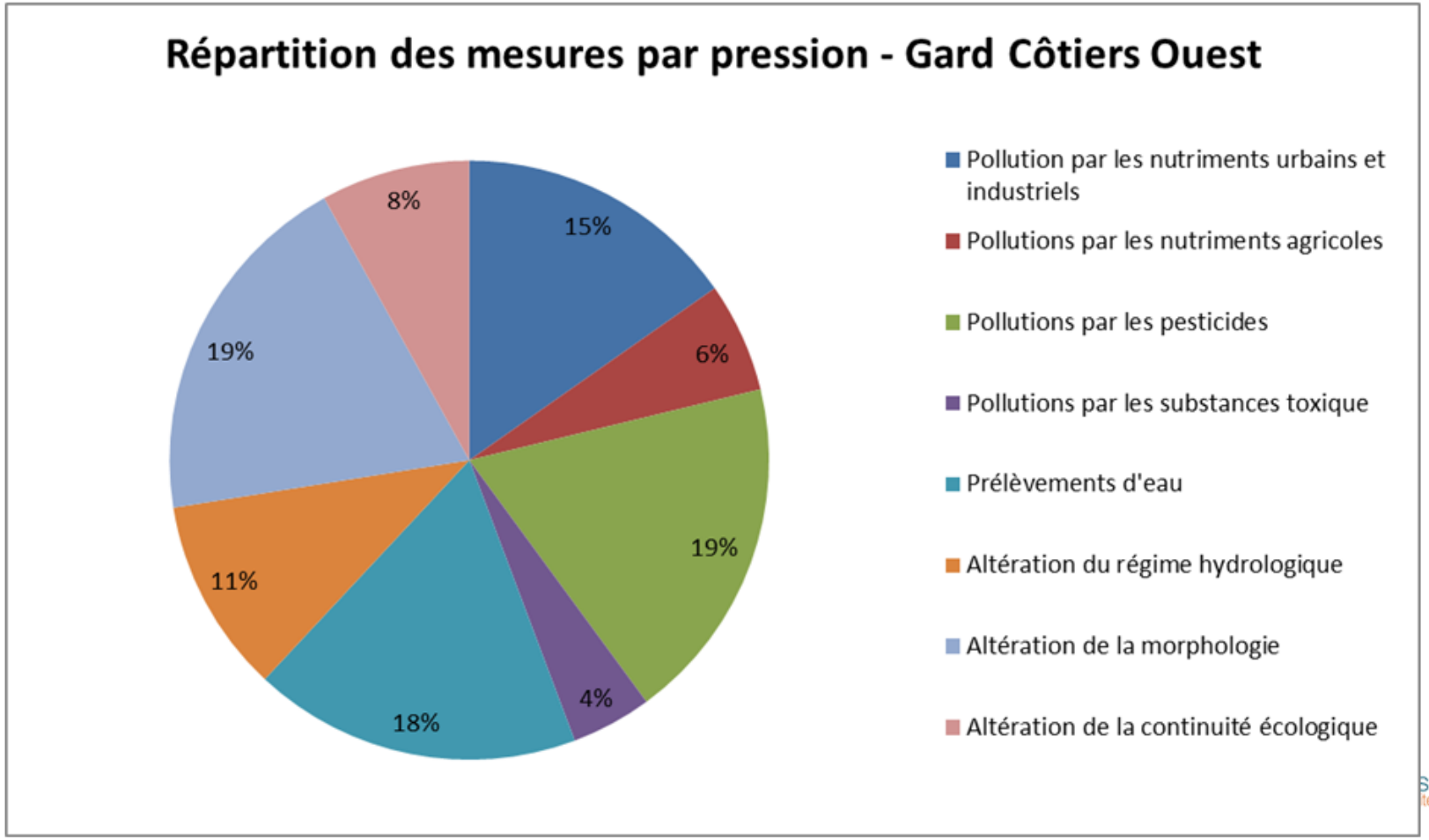

Points divers

Etude SOCLE en cours pour définir la GEMAPI sur le territoire

Méthodologie de l'étude

Organisation de la gouvernance du Grand Cycle de l'Eau

Entretiens avec les acteurs du territoire

Accompagnement de l'EPTB

Diagnostic de l'existant

- Recensement des acteurs et bilan des compétences
- Etat des lieux des ouvrages et des milieux
- Diagnostic organisationnel financier et juridique

Phase 1 à 3

Phase 4 et 5

Propositions de scénario et validation du choix

- Concertation avec les acteurs locaux
- Nouvelle série d'entretien pour valider le choix

Formalisation du scénario retenu

- Juridique : proposition de statuts
- Financier : budget prévisionnel
- Technique : définition des moyens nécessaires

Phase 6

Un travail itératif

Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Étapes et calendrier de l'étude

★ COPIL, COTEC, Atelier

★ Entretiens

★★★

Phase 1 à 3 /
Diagnostic de l'existant

Mai – juillet 2022

★★★

Phase 4 /
Propositions de scénario et d'organisation

Septembre – novembre 2022

★

Phase 5 /
Validation du scénario

Novembre – Décembre 2022

★

Phase 6 /
Formalisation du scénario retenu

Janvier – Février 2023

Syndicat Mixte du Bassin de Thau

Points divers

Contrat de gestion intégrée et de transition écologique
Point d'information CGITE 2020-2025

Le CGITE 2020-2025

- **UN AMENAGEMENT RESILIENT ET DURABLE**
  pour engager le territoire dans la transition écologique

- **UNE ECONOMIE LITTORALE GLOBALE ET INNOVANTE**
  capable de s'adapter au changement climatique

- **UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE EQUILIBREE**
  pour protéger la biodiversité et les usages

- **UN AXE TRANSVERSAL**
  Innovation / Participation citoyenne / Animation / Evaluation

La convention 2021-2022

SYNTHESE FINANCIERE	
ORIENTATION TRANSVERSALE	6 559 800 €
ORIENTATION STRATEGIQUE 1	282 505 060 €
ORIENTATION STRATEGIQUE 2	276 024 310 €
ORIENTATION STRATEGIQUE 3	14 716 200 €
TOTAL CONVENTION	**579 805 370 €**

La convention 2021-2022 et les orientations du SAGE

ORIENTATIONS DU SAGE	ENJEUX	MONTANTS EN € Convention 2021-2022
ORIENTATION A Garantir le bon état des eaux et organiser la compatibilité avec les usages **=> QUALITE**	Qualité microbiologique Apports en nutriments Rejets organiques Pollutions d'origine phytosanitaire Pollutions d'origine toxique	**16,2 M**
ORIENTATION B Atteindre un bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides **=> MILIEUX AQUATIQUES**	Espaces de bon fonctionnement / Trame bleue Restauration des cours d'eau Fonctionnalités des zones humides Potentiel écologique du littoral Connaissance du risque inondation (VigiThau)	**5,3 M**
ORIENTATION C Préserver les ressources locales en eau douce et sécuriser l'alimentation en eau du territoire **=> RESSOURCE EN EAU**	Régime hydrologique des cours d'eau Gestion du Pli ouest Alimentation en eau potable Economies d'eau Approvisonnement en eau du Bagnas	**35,5 M**
ORIENTATION D Renforcer la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant et assurer la cohérence entre aménagement du territoire et gestion de l'eau **=> GOUVERNANCE**	Outils de gestion environnementale Moyens humains Evaluation du SAGE Gestion intégrée de l'eau Contrat	**1,8 M**

Bilan à mi-parcours : calendrier

- Bilan marquant la fin de la convention 2021-2022 du CGITE
- Taux d'engagement et points à retenir
- Finalisation et mise en ligne : janvier-février 2023
- Point d'information en CLE courant au 1er trimestre 2023

Convention 2023 - 2025 : calendrier

- Groupes de travail : septembre – octobre 2022
- Version provisoire des fiches actions : décembre 2022
- Finalisation des documents contractuels : janvier – février 2023
- Présentation en Commission locale de l'eau courant 1er trimestre 2023

Syndicat Mixte
du Bassin de Thau

Merci pour votre attention